

LES INCONTOURNABLES DU CONTRAT DE TRAVAIL

ANIMATEUR

Avocat ou juriste en droit social du cabinet Blohorn Avocats

DATE

Date à déterminer selon besoins du client et disponibilités

DURÉE

Une journée – 7 heures

TARIFS

Dans le cadre de la formation continue

OBJECTIFS

- Connaître les dernières évolutions législatives en matière de conclusion et d'exécution du contrat de travail
- Savoir conclure un contrat de travail et rédiger différents types de clauses
- Gérer les événements qui surviennent pendant l'exécution du contrat de travail (maladies, discipline etc.)
- Dégager des solutions pratiques pour l'entreprise

CONTENU

- I. La conclusion du contrat de travail
 - Les formalités liées à l'embauche et le respect du principe d'égalité de traitement
 - L'embauche : le choix du contrat adapté
 - le contrat de travail à durée déterminée
 - le contrat de travail à durée indéterminée
 - les contrats aidés
 - La période d'essai
- II. L'exécution du contrat de travail
 - La durée du travail et ses limites et les spécificités du contrat de travail à temps partiel
 - La modification du contrat de travail : le formalisme
 - Le pouvoir disciplinaire de l'employeur
 - La gestion des absences (maladie, accidents du travail, congés)

Questions – réponses et mise en application pratique